



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nantes, le 3 janvier 2024

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire  
Rectrice de l'Académie de Nantes  
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants,  
d'éducation et psychologues de l'Académie de  
Nantes

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Éducation Nationale  
Et de Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissement

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
d'académie, Directeurs académiques des Services de  
l'Éducation Nationale

**Rectorat  
Secrétariat  
Général  
DRH**

4, rue de la Houssinière  
B.P 72616  
44326 NANTES Cedex3

**Direction des  
Ressources Humaines**

**Division des Personnels,  
Administratifs,  
Techniques et  
d'Encadrement**

Mail de contact :  
ce.dipate@ac-nantes.fr

**Objet : Dispositif PASSERELLE – possibilité de détachement dans le corps des Attachés d'Administration de l'Etat (AAE)**

Depuis la rentrée 2022, un dispositif particulier d'évolution professionnelle permet d'accueillir en détachement des personnels enseignants dans le corps des Attachés d'Administration de l'Etat (AAE).

Ce dispositif, qui s'inscrit dans le plan de requalification et de repyramidage de la filière administrative, est contingenté.

Pour la rentrée 2024, un nombre maximum de 8 personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Académie de Nantes pourront ainsi être intégrés dans ce dispositif et faire l'objet d'un détachement dans le corps des AAE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Ils seront affectés **en pleine responsabilité** sur un poste d'attaché pour l'intégralité de l'année scolaire 2024/2025.

Ils bénéficieront d'une période de formation de dix semaines organisées en deux parties à l'IRA de Nantes dans le courant de l'année scolaire (les périodes précises de formation restent encore à déterminer).

Compte tenu des postes d'attachés disponibles dans l'Académie de Nantes, les possibilités d'affectation seront principalement dans des EPLE, sur les fonctions d'adjoint gestionnaire ou de fondé de pouvoir. Deux fiches de postes « type » de gestionnaire matériel et de fondé de pouvoir sont jointes à ce courrier afin de vous permettre d'appréhender au mieux les missions et les compétences attendues sur ce type de poste de cadre administratif en EPLE. Je vous invite à anticiper cet éventuel changement d'environnement professionnel, les champs de compétences à mobiliser et leurs conséquences au quotidien sur votre situation professionnelle.

La participation à ce dispositif, comme tout projet d'évolution professionnelle, nécessite un fort investissement de la part des enseignants détachés. Elle vient consacrer un projet **réfléchi et construit** notamment avec les services de conseils en évolution professionnelle de l'académie.

La procédure de sélection s'appuie sur un dossier de candidature comprenant un *curriculum vitae* et une lettre de motivation mettant en exergue les compétences du candidat, ses motivations pour un poste de cadre administratif et ses souhaits de localisation géographique au sein de l'Académie.

Une première sélection des dossiers sera réalisée par les services académiques. Les candidatures retenues seront alors reçues en entretien par les services de la Direction des Ressources Humaines du rectorat.

Ainsi, si vous êtes intéressés par ce dispositif, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir les pièces précisées ci-dessus, ainsi que le formulaire joint en annexe dûment complété et comportant notamment l'avis de votre supérieur hiérarchique, au plus tard pour le 2 février 2024.

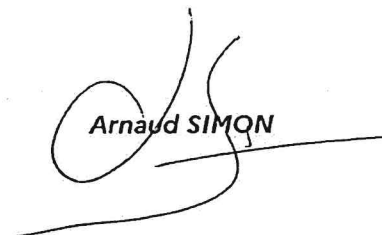
Ces documents seront transmis aux services du Rectorat uniquement par le biais de la plateforme COLIBRIS, en suivant le lien ci-dessous :

<https://portail-nantes.colibris.education.gouv.fr/> (rubrique 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré).

Si votre candidature venait à être retenue, vous devrez prendre toutes les mesures vous permettant de vous rendre disponible pour rejoindre dès la rentrée 2024 le poste qui vous aura été proposé.

Mes services restent à votre entière disposition pour tout renseignement.

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint  
Directeur des Ressources Humaines



Arnaud SIMON